



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
EN SEANCE DU
JEUDI 6 MARS 2025 A 20H00

Délibération n°	Objet	Décision du CCAS
01-2025	Vote subventions à caractère social 2025	Adopté à l'unanimité

Document mis en ligne sur le site internet de la ville de Saint Malo du Bois et affiché en mairie conformément à l'article L2121-5 du CGCT, le 07/03/2024

Le Président
Arnaud PRAILE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du **Jeudi 6 mars 2025 à 20H**

L'an deux mil vingt-cinq, le six du mois de mars, à vingt heures, les membres du Centre Communal d'Action Social de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Président.

Nombre de conseillers en exercice..... 13
Nombre de conseillers présents 09
Date de convocation du CCAS..... 10/02/2025

Membres présents : PRAILE Arnaud, Président, RAUTUREAU Anthony Vice-Président, ALLAIRE Michelle, GAZEAU-SOULARD Isabelle, LERIN Sophie, MICHENEAU Lucie, BIRAUD Vincent, VITET Bernard, FONTENEAU Isabelle,

Membre absent excusé : LOIZEAU-BIRON Isabelle, LOYEAU Emmanuelle, MIDAVAIN Anne, ONILLON Adeline

Désignation du secrétaire de séance : VITET Bernard

01-2025 VOTE SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL 2025

Monsieur le Président, propose à l'Assemblée les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	VOTE 2025
ADMR Les Rives de La Sèvre - Service à la personne	824 €
AFMTELETHON - Délégation Vendée	50 €
AMIS MALVENT - Collectif d'accueil pour migrants	300 €
AMIS MALVENT - Epicerie Solidaire - Aide aux migrants répartie entre St Laurent St Malo Treize Vents	250 €
MELUSINE - Intégration de jeunes adultes avec handicap par les sports et loisirs.	50 €
ECOUTE PARENTS	50 €
NOVALISS	200 €
LES RESTOS DU CŒUR	200 €
SECOURS CATHOLIQUE - Epicerie solidaire	241,62 €
SOS Femmes Vendée - Aide et écoute aux femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants	200 €
VACANCES & FAMILLES pour les familles défavorisés	100 €
VIE LIBRE - Accompagnement des personnes pour sortir de l'alcoolisme	100 €
MONTANT TOTAL	2 565,62 €

Il est proposé d'inscrire la somme de **2 565,62 euros** au budget 2025.

Le Centre Communal d'Action Sociale,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **SE PRONONCE** favorable à l'attribution des subventions proposées ci-dessus pour l'année 2025.
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Président,

PRAILE Arnaud



Le Secrétaire de Séance

VITET Bernard

A blue ink signature of Bernard Vitet.